

SELARL MORIN -RENARD

Huissiers de Justice Associés
Près les Tribunaux de Grande Instance de Saintes et de La Rochelle

compétente sur l'ensemble du département de la CHARENTE-MARITIME (17)

15- 17 Faubourg Taillebourg
B.P. 14
17412 SAINT JEAN D'ANGELY CEDEX
Tél : 05 46 32 04 98
Fax : 05 46 32 11 28

Société Civile Professionnelle ROUGIER VIENNOIS
FERNANDES
37 Avenue du Docteur Diéras
BP 10 328
17300 ROCHEFORT

Email : <u>morin.renard.h17@orange.fr</u> Référence à rappeler
Affaire : BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE c/ ROLLAND Christophe
Vos réfs : BPACA/ROLLAND Christophe
V.N°TVA INTRACOM :
N° Ordre ° : C022168
N° Compte : C022168/SM / 241

N°TVA INTRACOM:FR47507648186

Nature de l'acte régularisé : PV CONSTAT
Signifié le : 07.07.2022

Saint Jean d'Angély, le 03.08.2022

RELEVÉ DE FRAIS ET HONORAIRES

Chers Maîtres,

Veillez trouver ci-joint, en retour, l'expédition de l'acte que vous m'avez demandé de régulariser dans cette affaire.

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de procéder au règlement de son coût à réception.

Il m'est dû suivant détail ci-dessous :

♦ Emolument H.T.....	450,03
♦ Frais postaux.....	2,12
♦ Débours.....	
♦ Taxe Forfaitaire.....	
♦ Honoraires/Vacations – H.T.....	
♦ Honoraires libres article 16-1 H.T.....	
♦ Frais de retour H.T.....	
♦ TVA à 20,00 %.....	90,01
TOTAL des frais dus TTC en Euros	542,16

que vous pourrez me faire parvenir selon le mode de paiement à votre convenance, en vous priant, lors du règlement, de bien vouloir indiquer le numéro d'ordre **C022168** et les références portées en marge.

Veillez agréer, Chers Maîtres, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Loi n°92-1442 du 31 Décembre 1992 :

"La présente facture est payable comptant. Toute somme non payée dans les 30 jours est susceptible de porter intérêts à un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal."



Membre d'une Association agréée, le règlement par chèque est accepté.
Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser aux personnes habilitées de l'Etude.
N° de SIRET 507648186

SELARL MORIN RENARD

*Huissiers de Justice Associés
près la Cour d'Appel de POITIERS*

15 & 17 Faubourg Taillebourg
BP. 14
17 412 SAINT JEAN D'ANGELY

Tél : 05 46 32 04 98

Fax : 05 46 32 11 28

Mail : morin.renard.hj17@orange.fr

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX
ET LE SEPT JUILLET A 15 HEURES 00**

A LA REQUETE DE :

La **BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE**, Société Coopérative de banque populaire à forme anonyme et capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX (33) sous le numéro SIREN 755 501 590, Intermédiaire d'assurance immatriculé au registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 005 628, agissant aux poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité au siège social sis 10 Quai des Queyries – 33072 BORDEAUX CEDEX.

Laquelle m'expose par l'intermédiaire de Maître Magalie ROUGIER, Avocat membre de la SCP ROUGIER – VIENNOIS – FERNANDES, demeurant 18 Boulevard Guillet maillet – 17100 SAINTES :

Je vous requiers à l'effet de dresser un Procès Verbal de Description d'immeubles situés à GEMOZAC (17260), 16 rue de la Fontaine et propriété de Monsieur ROLLAND Christophe.

Déférant à cette réquisition,

Je Maître MORIN Stéphane, Huissier de justice associé près la Cour d'Appel de POITIERS, membre de la SELARL MORIN RENARD, y demeurant 15-17, Faubourg Taillebourg 17412 SAINT JEAN D'ANGELY soussigné,

Me suis rendu sis 16 rue de la Fontaine 17260 GEMOZAC

Où là étant en présence de :

- Madame DOUZILLE Sandrine, la locataire de la maison d'habitation
- Monsieur ROLLAND Christophe, le propriétaire

J'ai procédé et constaté ainsi qu'il suit :

DESCRIPTION GENERALE

Il s'agit de plusieurs parcelles comprenant une maison d'habitation actuellement loué, ainsi qu'un ensemble agricole comprenant des parcelles de terres et plusieurs parcelles comportant de grands bâtiments agricoles.

La parcelle cadastrée B n°566, d'une superficie de 3 ares et numérotée 16 rue de la Fontaine lieudit Les Chassières, comprend une maison d'habitation. Elle est occupée par Madame DOUZILLE Sandrine depuis février 2020 avec bail, pour un loyer de 550 euros mensuels.





Ensuite, face à cette maison d'habitation, numérotées 15-17 rue de la Fontaine, il existe cinq parcelles cadastrées :

- B n°672 pour 15 ares 67 centiares,
- B n°693 pour 11 ares 30 centiares,
- B n°696 pour 4 ares 37 centiares,
- B n°855 pour 19 ares 50 centiares,
- B n°857 pour 4 ares 50 centiares.

Sur ces parcelles reposent plusieurs bâtiments agricoles.







Enfin, situées à environ deux kilomètres de la rue de la Fontaine, un ensemble de quatre parcelles agricoles cadastrées :

- ZC n°13 pour 1 hectare 16 ares 11 centiares, lieudit Chez Plisson
- ZC n°16 pour 75 ares 55 centiares, lieudit Chez Plisson
- ZC n°101 pour 1 hectare 26 ares 70 centiares, lieudit Chez Plisson
- ZC n°53 pour 2 hectares 27 ares 76 centiares, Lieudit Les Fontagears.

La maison est chauffée par le biais d'un insert et d'une climatisation réversible. La cuisine n'a pas de moyen de chauffage.

Les bâtiments agricoles sont tous alimentés en électricité.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de GEMOZAC comprend environ 2800 habitants.

A 5 min d'un accès autoroutier, la commune offre toutes les infrastructures nécessaires à la vie quotidienne.

L'immeuble se situe à environ 2 kilomètres du centre ville de Gemozac, de l'autre côté de l'axe de contournement de la commune.

DESCRIPTION DE LA PARCELLE B n°566

LES EXTERIEURS

Il s'agit d'une maison de pays, en moellon. Elle est entourée d'un jardin.

Sur rue, un mur en moellon avec un portillon en PVC blanc.



On accède à une cour qui est aménagée avec la présence d'un petit toit.



La cour est en contrebas par rapport à la route. Son accès se fait par deux marches en pierre.



Le pan gauche, en limite de propriété avec le voisin, est un mur en moellon surmonté d'une grille en fer forgé. Elle est agrémentée de canisses et d'une haie de thuyas en protection visuelle.





Le sol est recouvert de gravillons avec des pierres. Ces aménagements ont été faits par la locataire.



Depuis cette cour, on retrouve le pignon de la maison qui comporte une fenêtre et la porte d'entrée.



Après cette cour, toujours sur ce pignon en moellon, il existe un escalier ancien qui donne sur une chambre située à l'étage. Cette chambre bénéficie d'un accès extérieur et un accès intérieur. Toutefois, l'escalier est dangereux parce qu'il n'est pas terminé ni sécurisé.







La toiture est constituée d'éverits recouverts de tuiles.

Après la cour, on accède au jardin aménagé par la locataire comprenant un espace barbecue avec des plantations.





Ensuite, on accède à un rétrécissement créé par bâti appartenant au voisin et la seconde partie de la maison qui mène à une autre partie de jardin.





La façade arrière de la maison a été entièrement crépie.

La locataire m'indique qu'il s'agissait historiquement de la façade principale de la maison.



Je constate la présence d'une porte qui donne directement à l'extérieur de la propriété ainsi qu'un portail permettant d'accéder sur la rue.



Cette façade comprend une corniche qui présente une fissure en partie centrale.

Elle comprend deux fenêtres en partie haute et deux fenêtres en partie basse ainsi que la porte située à l'extrême gauche.



Le long de la maison, un trottoir avec un espace jardin. Sur le pourtour, il existe de vieux chais en moellon créant une pointe avec des carrés potagers réalisés par la locataire.



Sur le pourtour à l'arrière, il existe un mur de soutènement en pierre avec à l'arrière une impasse.



A l'arrière du mur de soutènement, on retrouve une allée qui a été goudronnée, située à la perpendiculaire de la rue de la fontaine. Il s'agit d'une impasse qui n'est pas nommée.

Côté rue de la fontaine, la maison avec un recoin en partie centrale. Les murs sont constitués de moellons anciens.





Dans l'angle, je constate la présence d'une fissure.



Ensuite, par le biais de cette impasse qui n'est pas baptisée, recouverte de gravillons, on accède au pignon de la maison. Je constate que les arases ont été reprises.



Le pignon est crépi. Il existe une fenêtre en partie haute et un œil de bœuf en partie basse.



On retrouve, en descendant dans cette impasse, la façade principale avec une entrée. La maison comprend plusieurs entrées.



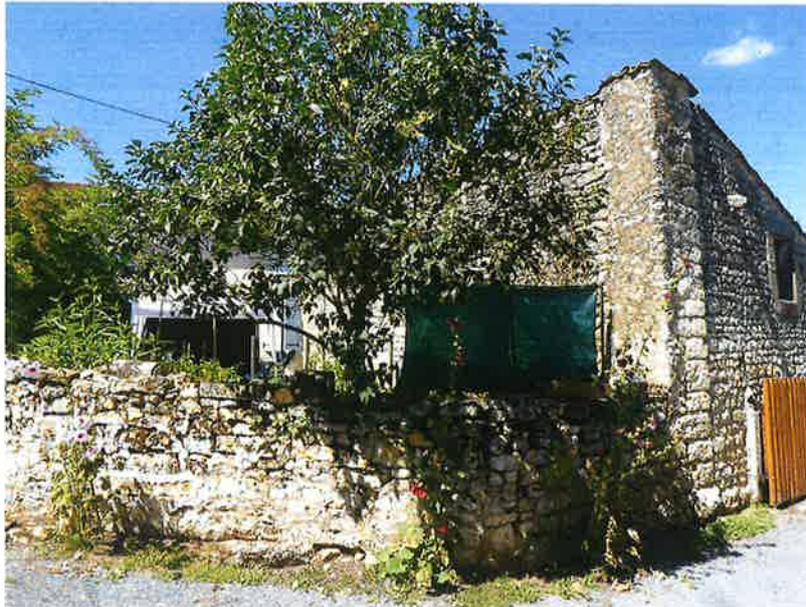
Le jardin et le portail.



Ensuite, en limite de propriété, un mur en pierre de taille avec des grosses pierres chapeau puis juste un mur épais ancien.







A l'extrémité, cette impasse mène directement chez le voisin.



Concernant la toiture, le faitage et les rives sont recouverts de tuiles. En partie centrale, je constate la présence d'éverits, d'un velux. Côté gauche, elle est recouverte de tuiles.

Il y a juste la partie centrale, la partie droite sans tuile.





L'INTERIEUR DE LA MAISON D'HABITATION

L'accès à l'intérieur se fait par le biais du portillon.



Je constate la présence d'une bouteille de gaz avec une installation immédiatement à droite en entrant.



La porte d'accès est protégée par une marquise. Elle est en PVC double vitrage avec une imposte fixe en partie haute.



LA CUISINE

Superficie approximative : 10 m²





Plafond

Des poutres peintes en gris et les interstices peints en blanc avec en éclairage, quatre spots basse tension.

Murs

Ils sont recouverts d'une tapisserie et d'une crédence. Il est à noter que les murs ne sont pas droits.

Sol

Un carrelage assez récent, très abîmé, avec de nombreux éclats.



Equipements

Une cuisine avec des portes en chêne.



Un plan de travail en mélaminé surmonté d'une crédence carrelée.

Une hotte.

Un élément avec un emplacement pour le réfrigérateur. Il est à noter que ce dernier appartient à la locataire.



Concernant le chauffage, la cuisine n'est pas chauffée.

Ensuite, il existe deux grandes pièces de part et d'autre qui sont chauffées avec une cloison entre les deux.

Au fond, on accède aux autres pièces.





La première porte donne sur une salle de bain avec WC. Ensuite, un mur très épais donne sur une première pièce avec juste à côté de la porte d'entrée, une ouverture qui donne dans le salon et la salle à manger.



Le mur de gauche est en plâtre revêtu d'un papier peint en blanc.

L'accès se fait par le biais d'une marche.

LE SALON

Superficie approximative : 25 m²

Plafond

Des boiseries sur l'ensemble avec une grosse poutre maitresse.



Murs

Les murs du fond, de droite et celui donnant sur le jardin à l'arrière sont tapissés.



Le mur donnant sur le pignon, est en pierre de taille.

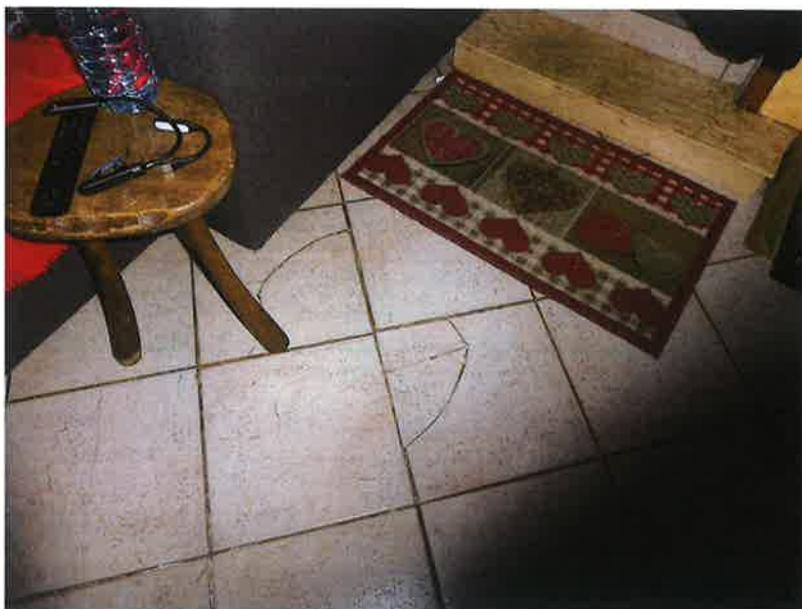


Sol

Il est carrelé. Je constate, devant l'accès à la cuisine, la présence d'une zone où des carreaux sont cassés.







Equipements

Sur le mur du pignon, une niche et une cheminée équipée d'un insert en état de fonctionnement.

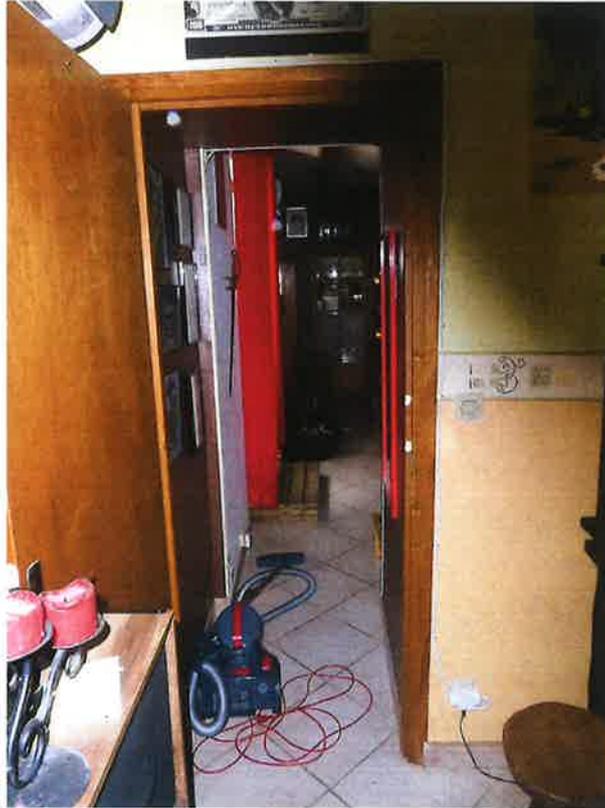




Une petite fenêtre en bois double vitrage donnant sur le jardin à l'arrière laissant la pièce sombre.



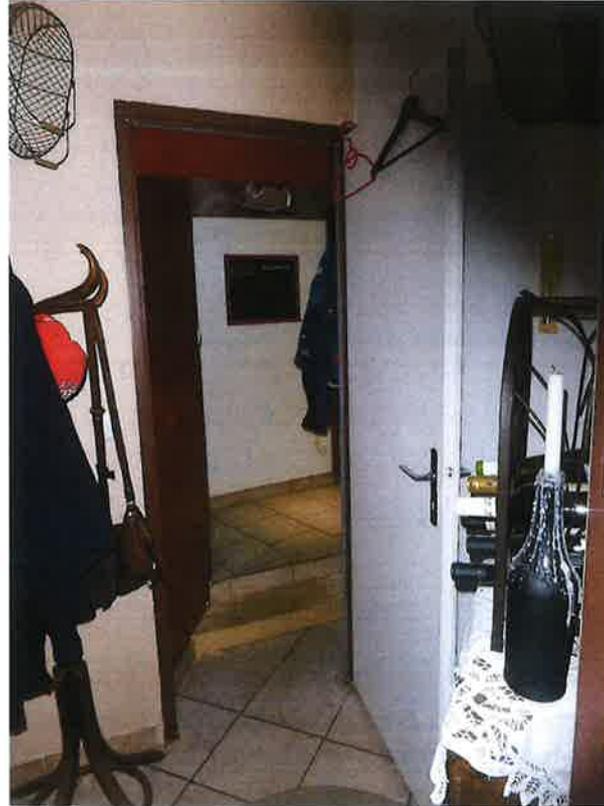
A droite, une porte en bois qui donne dans la salle à manger. Elle est située le long du mur de la façade principale.



LA SALLE A MANGER

Superficie approximative : 25 m²

Cette pièce est accessible par deux accès, depuis le salon le long du mur principal et également par le biais d'une porte isoplane située au fond de la cuisine.



Plafond

Une poutraison traditionnelle avec des interstices peints en blanc.



Murs

Une tapisserie repeinte en blanc et marron.



Sol
Un carrelage avec un trou important sous le tapis.



Equipements

Une fenêtre donnant sur le jardin à l'arrière.

Deux splits de climatisation réversible dont le groupe se situe au niveau de la tonnelle, sur la façade arrière.



Des grilles de ventilation en partie haute, et un ancien emplacement de cheminée.





De retour dans la cuisine, par le biais de petites marches et d'une porte isoplane, on accède à la salle de bain.



LA SALLE DE BAIN

Superficie approximative : 4.5 m²



Plafond

Il est recouvert de PVC avec une ventilation.

Murs

Une faïence murale sur l'ensemble.

Sol

Il est carrelé.



Equipements

Au fond de la pièce, une cabine de douche avec un vitrage opacifié.



Un meuble-vasque surmonté d'un miroir et d'un point lumineux.



De l'autre côté de la pièce, dans un recoin, le bloc WC.



Un radiateur électrique.

Un spot en partie haute.

De retour dans la salle à manger, on accède à une dernière pièce par une belle porte en bois avec des carreaux biseautés. Il s'agit de l'ancienne entrée donnant sur l'impasse et transformée en buanderie.



Effectivement, immédiatement à gauche, je constate la présence d'une grande porte vitrée qui est actuellement obstruée.



LA BUANDERIE

Superficie approximative : 6.5 m²

Plafond

Des boiseries avec la trémie de l'escalier.



Murs
Des moellons rejointoyés.



Sol
Un carrelage récent imitation ancien en bon état général.



Equipements

Un vieil évier.

Un ballon d'eau chaude.

Le nécessaire pour une machine à laver.



Une partie technique avec le compteur et le tableau électrique comprenant des disjoncteurs années 1980 et également des boîtiers plus récents.





Par le biais d'un escalier ancien, on accède à l'étage. Je constate que l'escalier bouge car la fixation sur le mur latéral gauche bouge.



On accède à un espace similaire à la buanderie, qui sert de débarras.



LE DEBARRAS

Plafond

Il est peint en blanc avec des spots basse tension de dernière génération.



Murs

Des moellons rejointoyés.



Sol

Un parquet en pin.

Equipements

A l'extrémité, une porte d'accès historique qui a été condamnée.



Des barrières hautes installées dans la trémie de l'escalier.



Par le biais d'une porte coulissante, on accède à un grand couloir situé côté rue de la fontaine avec les pièces donnant sur la façade principale.

LE COULOIR

Surface approximative : 10m²



Plafond

Un placoplâtre peint en blanc avec des poutres.

Murs

Ils sont peints en blanc.

Sol

Un parquet flottant avec des plinthes assorties.



Equipements

Une fenêtre de toit.



La première pièce à droite donne sur deux chambres, une salle de bain, des toilettes au fond et une grande pièce.

LA CHAMBRE 1

Superficie approximative : 22 m²

L'accès se fait par une porte moulurée récente.



Elle est située au-dessus de la salle à manger.

Plafond

Une poutraison avec des spots basse tension.



Murs

Une tapisserie.



Sol

Un parquet flottant.

Equipements

Un split de climatisation.

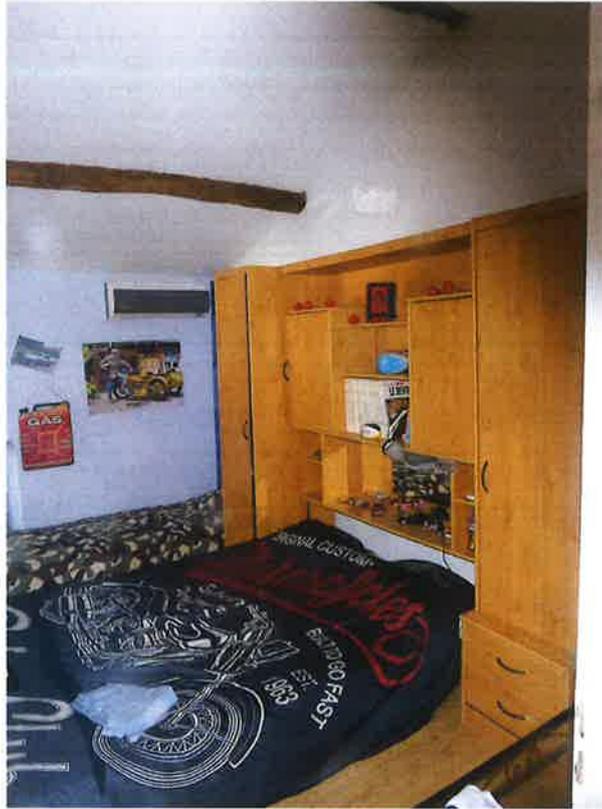
Un aménagement dressing au niveau de la tête de lit.

Donnant sur la façade principale, une fenêtre en bois double vitrage.



LA CHAMBRE 2

Superficie approximative : 25 m²



Elle se situe au-dessus du salon avec l'accès vers l'extérieur.

Plafond

Un placoplâtre avec une poutraison apparente.



Murs

Ils sont peints.

Sol

Equipements

Un split de climatisation.



Donnant sur le jardin, une fenêtre.



Donnant sur le pignon, une porte qui n'est pas sécurisée.



De retour dans le couloir, au fond, par une porte moulurée de dernière génération, on accède à la salle de bain.

LA SALLE DE BAIN



Plafond

Un placoplâtre peint en blanc avec une poutraison.

Murs

Le mur de droite est peint ton rosé.

Le tiers supérieur du mur au fond et celui de gauche, est peint ton rosé avec une grande faïence murale sur le pourtour.

Sol

Un carrelage en mauvais état avec des carreaux cassés.



Equipements

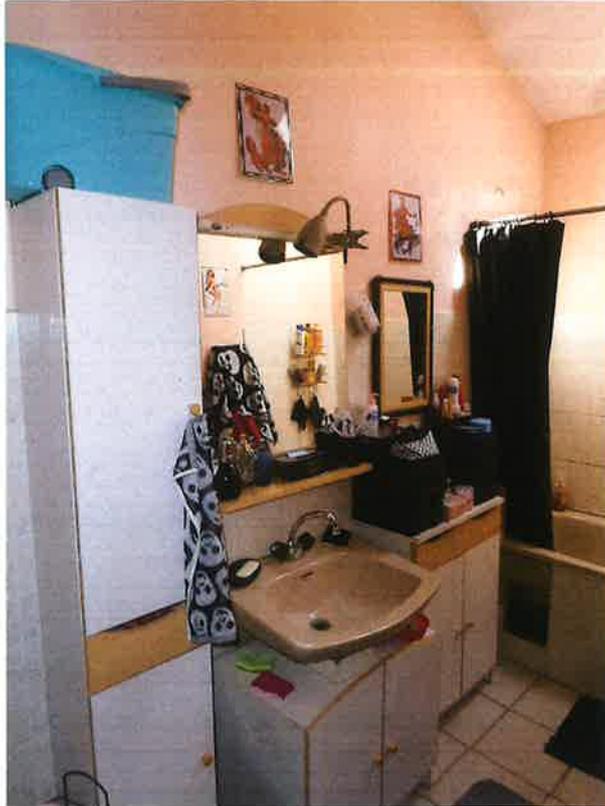
Une fenêtre de toit plus ancienne.

Un radiateur sèche-serviette à droite.

Au fond, une baignoire avec le puits de lumière juste au-dessus.



Un meuble-vasque surmonté d'un miroir et de spots.



Face en entrant un bloc WC.



La porte à gauche, située face à la chambre 1 donne sur la dernière pièce de l'étage. Elle occupe la surface de la cuisine.



LA DERNIERE PIECE

Je constate la présence d'un pan coupé. Sa superficie correspond à la moitié de celle de la cuisine.



Superficie approximative : 5 m²

Plafond

Un placoplâtre peint en blanc.

Murs

Un placoplâtre peint en blanc.



Sol

Un parquet flottant.



Equipements

Une fenêtre en bois double vitrage.

Des réglattes led en éclairage.

Un espace penderie.



Un radiateur.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER AGRICOLE

Il s'agit de cinq parcelles comprenant pour certaines des bâtiments agricoles. Elles se situent également rue de la Fontaine, de l'autre côté de la chaussée par rapport à la maison.

Les mesures sont données approximativement. Le calcul a été effectué par le biais du site Géoportail avec l'outil « mesures ».





Données cartographiques : © IGN, Soluris, DGFIP +

Cet ensemble est clôturé depuis la rue de la fontaine par un grillage treillis soudés, récent avec un portillon, puis plus loin un large accès pour engins agricoles.





On entre par la parcelle B n°672. Il s'agit de l'entrée principale.

LA PARCELLE B n°672

A droite, je constate la présence de la propriété familiale qui ne fait pas partie de la description.



En limite de propriété, je constate la présence d'un ensemble de rosiers et d'une platebande de terre.





Le pignon du premier hangar, est en moellon avec une toiture en éverit qui a été revue.



On arrive au sud de la parcelle B n°672.

Ce premier bâtiment est accolé avec un second bâtiment situé juste à côté, un petit toit.





La toiture de ce premier bâtiment est constituée d'une volige à l'ancienne avec des tuiles très anciennes.

La façade est en moellon sur l'ensemble.

Ce bâtiment est constitué de plusieurs chais.

LE CHAI 1

A l'intérieur du bâtiment, je constate qu'il y a eu une ébauche d'un étage.

Le propriétaire m'indique que ce bâtiment était prévu pour un projet locatif.

L'accès est constitué par une ouverture ancienne qui a été reprise avec des linteaux béton.



A l'intérieur, je constate la présence de gaines.

Murs

Des moellons.

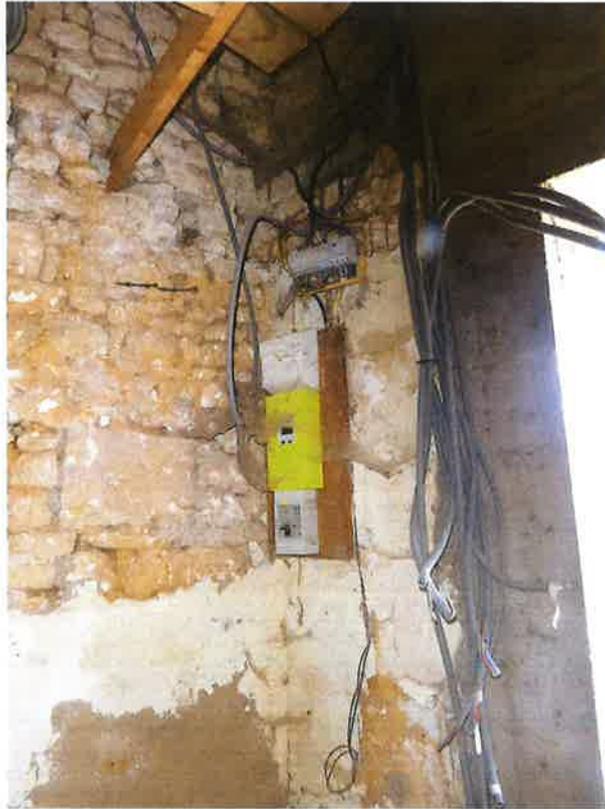
Sol

De la terre battue.



Equipements

Un compteur électrique indépendant à droite en entrant, avec des gaines apparentes.



On accède à la deuxième partie du bâtiment.

LE CHAI 2

IL s'agit d'une autre grande pièce, avec également une grande ouverture.

Là encore, il était destiné à termes, à devenir une maison d'habitation.

Murs

Des moellons.

Sol

De la terre battue.



Derrière cette pièce, on accède, à la perpendiculaire, derrière un autre grand mur, à une grande dépendance.

Plafond

Une charpente métallique.

Murs

Des moellons bruts sur l'ensemble des murs.





On accède ensuite à une troisième partie de ce projet de maison, un troisième chai dans l'angle.



LE CHAI 3

Il s'agit d'une zone de stockage et d'une ancienne étable. L'ensemble est brut.







A la suite, on accède à un petit toit, constitué d'une cuve et de trois petits toits différents.

Ce bâti apparait sur le cadastre comme étant une structure ouverte.

Il s'agit d'une construction qui a été édiflée après coup.

LE GARAGE

La toiture est en éverit.

Les murs extérieurs sont en parpaing recouvert d'un enduit avec côté gauche, des moellons.

Il est clos par un grand portail métallique.



Plafond

Une charpente métallique.

Murs

Des moellons de part et d'autre.

Sol

Une chape brute.



Equipements

Des niches, côté droit.

Un galetas.

Un local phyto fermé à clef et aux normes situé au fond de la pièce ? équipé d'une porte isoplane.



Je me situe toujours sur la parcelle B n°672.

Après ce premier grand bâtiment, on accède à un second bâtiment avec une très grande plateforme en béton.



LE GRAND BATIMENT

Plafond

Une charpente métallique recouverte d'éverits sur l'ensemble.



Murs

Du béton et du parpaing plein.



Sol
Une chape en béton.



Equipements
Côté gauche, un grand galetas.





Deux grandes ouvertures latérales sur le côté droit.

Une petite ouverture sur le mur du fond.

L'accès à la pièce sous le galetas se fait depuis l'extérieur par une porte en PVC récente.

Elle se situe à gauche de l'ensemble.

Il s'agit de l'ancienne salle de traite.

LA SALLE DE TRAITE & STABULATION

Plafond

Des boiseries.

Murs

De l'OSB et du PVC.

Sol

Un carrelage.



On accède ensuite à l'ancienne stabulation avec un couloir central carrelé et de l'autre côté du béton.





LA PARCELLE B n°693

Il s'agit d'une grande parcelle en herbe avec des espaces recouverts de gravillons.





LA PARCELLE B n°696

Sur cette parcelle, il existe un bâti constitué de moellons anciens surmontés d'une toiture traditionnelle.

Le propriétaire m'indique que l'intérieur est brut, encombré puisqu'occupé par une personne sans droit ni titre.





LA PARCELLE B n°855

Il s'agit d'un grand bâtiment avec un pan coupé, constitué d'une structure métallique recouverte d'éverits. Les murs sont en parpaing brut.

L'accès se fait par une porte métallique située en partie centrale.





Il est à préciser qu'un morceau de ce bâtiment repose sur la parcelle B n°672.

On accède à l'intérieur par la porte métallique.

Ce bâtiment sert à stocker le matériel.



Plafond

La charpente est en bon état avec des éverits et quelques plaques translucides.



Murs
Ils sont en parpaing brut.



Sol
Une chape en béton brut.



Equipements

Une grande ouverture donnant sur la parcelle B n°857.

Une ouverture équipée du portail métallique.

Au fond, une très grande porte qui donne sur l'arrière de la parcelle B n°855.



Le propriétaire m'indique que sous bâche, il y a encore des objets encombrants, appartenant au squatteur.



Le pignon du bâtiment sur la partie la plus basse.



A l'arrière de ce bâtiment, il existe un grand parking recouvert de pierre calcaire sur l'ensemble. Il existe une entrée vers la propriété familiale.









Depuis cette parcelle, on donne sur l'arrière du premier grand bâtiment décrit précédemment et situé sur la parcelle B n°672. Je constate la présence d'une plateforme en béton.



Le dernier bâtiment situé sur cette parcelle B n°855 est un grand hangar ouvert sur tout le pan Est.

Le propriétaire me précise que ce bâtiment est, certes, sur une parcelle saisie mais qu'il lui appartient.

Il est constitué d'une structure métallique recouverte d'éverits.

La plateforme est recouverte de pierre compactée.

L'ensemble est en bon état général.



A l'extrémité de la toiture, je constate la présence d'une dégradation des éverits.



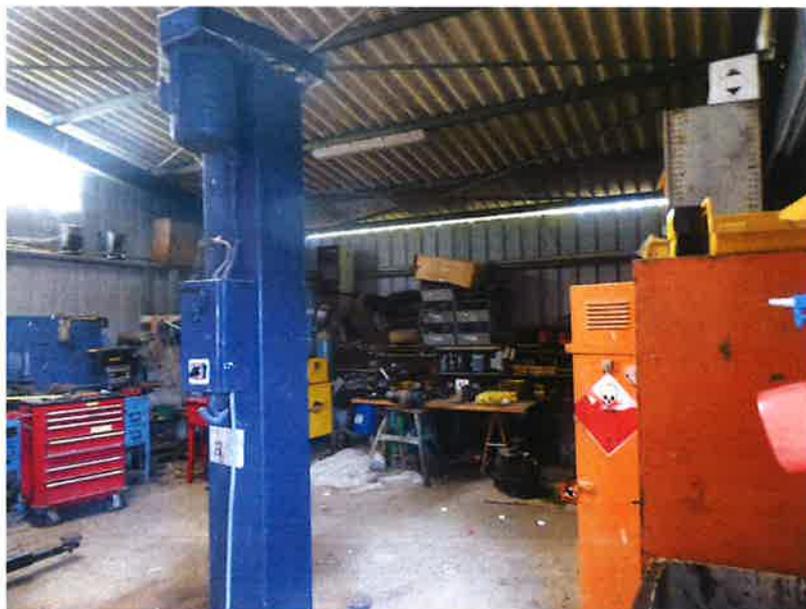
A l'extrémité, je constate la présence d'une partie recouverte de bardage. Il s'agit d'un atelier.



LA PARTIE ATELIER

Les murs sont entièrement bardés de tôles aciers avec des plaques translucides par endroit.

L'accès se fait par un grand portail métallique et une porte latérale.





LES PARCELLES ZC n°13, ZC n°16, ZC n°53 et ZC n°101

Les parcelles ZC n°13, 16 et 101 se situent lieudit Chez Plisson et la parcelle ZC n° se situe lieudit Les Fontagears.

Je passe le village de chez Plisson.

Il s'agit un petit village avec des maisons en pierre de taille.



Je me dirige tout au nord. Je constate que les routes ont été refaites.



Tout au nord, j'accède à une très belle longère sur la droite.



Au droit de cette maison, j'accède à un chemin en herbe.



A l'extrémité de ce chemin, on accède aux parcelles.



Les trois premières parcelles sont situées sur la même zone agricoles et desservies par le dit chemin.



- Les parcelles ZC n°101 et ZC n°16

Elles se situent à gauche du chemin.

Ces deux parcelles se touchent.



Les parcelles viennent d'être fauchées avec des bottes de paille qui n'ont pas encore été ramassées.





- La parcelle ZC n°13,

De l'autre côté du chemin, face aux deux premières parcelles, on retrouve la parcelle ZC n°13. Un arbre est présent comme point de repère





- La parcelle ZC n°53,

Elle est quasi dans l'alignement de la parcelle ZC n°13 au Sud Est de cette dernière mais séparée par une autre parcelle et un petit cour d'eau.

Elle situe au-delà du cours d'eau. Elle était semée en blé.





RELEVÉ DE MESURES

Le diagnostic et le relevé des mesures seront effectués ultérieurement.

LES DIAGNOSTICS DE LA REGIE DES EAUX

Ils ont été réalisés précédemment et les résultats seront joints au cahier des charges.

Ayant terminé à mes constatations, j'ai rédigé le présent Procès-verbal de Constat sur cent quinze pages, lequel comprend des photographies numériques, dont je certifie l'authenticité, pour servir ce que de droit à ma requérante, et dont le coût est de :

Cinq cent quarante deux euros et seize Centimes.

Emolument	: 219.16€
Transport	: 7.67€
Vacation	223.20€
Total HT	: 450.03€
TVA 20%	: 90.01€
<u>Frais Postaux</u>	: <u>2.12€</u>
TOTAL TTC	542.16€

